

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue mercredi le quinzième (15^e) jour du mois de décembre 2021, à dix-neuf heures (19h00), au 225, rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents : Mesdames Joannie Bouchard et Martine Tremblay, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Michel Kowalew, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de Monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présente, madame la directrice générale Sylvie Foster.

Tous formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente séance extraordinaire ont été affichés aux endroits fixés par le Conseil et livrés à tous les membres du conseil de la manière et dans le délai établi par la Loi.

Le sujet suivant est à l'ordre du jour, soit :

1. Lecture et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2022 ainsi que du programme triennal en immobilisation 2022, 2023 et 2024.

Rés # 21-12-34 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 953.1 et suivant du Code municipal de la Province de Québec ;

ATTENDU que ce Conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour l'année 2022, le tout réparti comme suit :

REVENUS :

Taxes	1 938 405 \$
Paiements tenant lieu de taxes	47 000 \$
Autres recettes de sources locales	401 079 \$
Transferts	142 016 \$
Affectations	200 000 \$
Total	2 728 500 \$

DÉPENSES :

Administration générale	482 625 \$
Sécurité publique	229 421 \$
Transport	460 892 \$
Hygiène du milieu	594 964 \$
Santé et bien-être	8 000 \$
Aménagement du territoire, urbanisme et développement	190 736 \$
Loisirs et Culture	482 492 \$
Frais de financement (intérêts)	56 628 \$
Remboursement en capital	159 742 \$
Affectations (immobilisations)	63 000 \$
Total	2 728 500 \$

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon adopte, par la présente, le budget 2022, avec des revenus et des dépenses de **2 728 500 \$** ;

QU' une copie du résumé des présentes prévisions budgétaires soit expédiée à chaque adresse civique de notre municipalité, ainsi que sur notre site « WEB ».

Rés # 21-12-35 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2022, 2023 ET 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024, de la Municipalité de Saint-Siméon ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024, de la Municipalité de Saint-Siméon :

Plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024

	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
SÉCURITÉ CIVILE				
Achat d'équipements : sauvetage urgence hors route en milieux isolés		70 000 \$		Ministère Sécurité publique Fonds d'administration
TRANSPORT				
Réfection de la rue de la Chapelle	1 350 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale 70 % Règlement d'emprunt 30 %
Réfection de 2 ponceaux à Port-au-Persil	148 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale 70 % Règlement d'emprunt 19 % Projet particulier d'amélioration 11 %
Réfection du chemin McLaren		269 000 \$		Programme d'aide à la voirie locale 70 % Règlement d'emprunt 30 %
Réfection du chemin de Port-au-Persil		2 635 000 \$		Programme d'aide à la voirie locale 70 % Règlement d'emprunt 30 %
Achat de véhicules : remplacer Ford 2003		60 000 \$		Fonds de roulement
Achat de 2 vélos électriques et équipement		7 500 \$		Fonds d'administration
Réaménagement du stationnement de l'école primaire : bordures de rues		10 000 \$		Réserve sablière
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réfection du poste de surpression rue Saint-Laurent		380 000 \$		Programme TECQ 2019-2024
LOISIRS ET CULTURE				
Ski en montagne			50 000 \$	Subventions et règlement d'emprunt
Aménagement d'une passerelle pour croisiéristes	40 000 \$			Fonds investissement municipal
BÂTIMENTS & INFRASTRUCTURES				
CCRMT : Construction d'un entrepôt reliant l'étage	60 000 \$			Programme : PRABAM
Refaire plancher caserne	8 000 \$			Programme : PRABAM
Biblio: Réfection de la toiture			30 000 \$	Règlement d'emprunt #128
Réfection des toilettes de la halte de ski de fond	80 000 \$			Ministère Éducation Enseignement Supérieur : 80 % Règlement d'emprunt #239 20 %
Eglise	70 000 \$			Fonds d'investissement municipal
TOTAUX	1 773 500 \$	3 414 000 \$	80 000 \$	

La période de questions réservée au public débute à 19 h 28 et prend fin à 19 h 35.

Rés # 19-12-36 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 35.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale/ Secrétaire trésorière